

Pays-Bas

Place du tourisme dans l'économie

Le tourisme est un secteur important de l'économie néerlandaise : il a représenté 2.9 % du PIB en 2010 et employé 408 000 personnes, soit 4.4 % de l'emploi total.

Le nombre d'arrivées internationales a atteint 11 millions en 2007, avant de reculer à 9.9 millions en 2009 sous l'effet de la récession économique ; en 2010, il a toutefois quasiment recouvré son niveau de 2007 (10.9 millions). Cette même année, les cinq principaux marchés émetteurs ont été l'Allemagne (26.2 %), le Royaume-Uni (14.3 %), la Belgique (11.6 %), les États-Unis (11.2 %) et la France (6.1 %). Ensemble, ces cinq marchés ont fourni près de 70 % des arrivées internationales.

L'Office national du tourisme (*Nederlands Bureau voor toerisme & congressen*, ou NBTC) anticipe un renforcement du secteur touristique dans l'économie néerlandaise au cours de la prochaine décennie. Le nombre d'arrivées internationales devrait atteindre 14.25 millions en 2020 (selon *Destinatie Holland 2020 : Toekomstvisie Inkomend Toerisme*, NBTC, août 2008) ; il est également prévu que les effectifs du secteur du tourisme passent de 60 000 à 70 000 au cours de la même période (d'après *Toerisme : de banenmotor*).

Organisation du tourisme

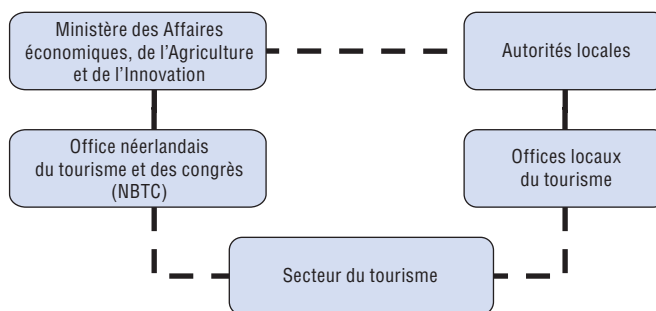
Le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation est responsable de la politique touristique au niveau national (graphique 4.26). Ses fonctions sont les suivantes :

- financer le NBTC, qui est chargé de la promotion du pays en tant que destination internationale et que centre d'accueil de congrès internationaux ;
- stimuler l'innovation, l'esprit d'entreprise et la durabilité environnementale ; le secteur du tourisme peut recourir à toute une gamme d'instruments de politique générale disponibles au sein du ministère ;
- faire fonction de premier point de contact au sein de l'administration centrale du niveau national pour les associations et les intervenants du secteur.

Les administrations du niveau régional et local sont responsables de la politique touristique à leur propre niveau, et traitent de questions relatives au tourisme, notamment :

- le financement des organismes de promotion des destinations régionales et locales au niveau national et international ;
- le développement de produits.

Graphique 4.26. Pays-Bas : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation, 2012.

Budget du tourisme

En 2011, le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation a disposé d'un budget de 17.4 millions EUR pour le tourisme. Ce budget était presque entièrement destiné au NBTC (16.6 millions EUR), une faible part (0.8 million EUR) étant allouée à des projets secondaires.

Compte tenu de l'objectif général de diminution des dépenses gouvernementales, le ministère va progressivement ramener le budget alloué au tourisme à 8.3 millions EUR entre 2012 et 2015.

En 2011, le NBTC était doté d'un budget d'environ 30 millions EUR. Outre l'enveloppe ministérielle, l'Office national du tourisme reçoit des financements des intervenants sectoriels et des autorités locales et régionales.

Le budget du ministère consacré au tourisme est entièrement financé sur le budget général de l'État. Les Pays-Bas n'appliquent un impôt spécial sur le tourisme qu'au niveau local (taxe sur l'hébergement) ; les pouvoirs locaux sont libres de l'utiliser à des fins touristiques ou générales.

Politiques et programmes liés au tourisme

Stratégie marketing des Pays-Bas

Le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation va signer avec le NBTC un nouvel accord portant sur la stratégie marketing des Pays-Bas pour la période 2012-15. Le NBTC organisera des campagnes de publicité et de promotion en vue d'attirer quelque 3.4 millions de visiteurs supplémentaires au cours de cette période. Les dépenses directes provenant de ces nouveaux touristes devraient rapporter près de 1.37 milliard EUR au pays. Les opérations du NBTC porteront sur les Pays-Bas ainsi que sur 11 marchés émetteurs à fort potentiel de croissance – incontournables pour le secteur du tourisme.

Politiques associées

Le tourisme fait partie intégrante de la politique menée par les Pays-Bas en faveur des entreprises, dont une nouvelle version – *To the Top, the Enterprise Policy in Actions* – établie par le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation, a été présentée en septembre 2011 (encadré 4.16).

Les principaux éléments de cette nouvelle politique sont les suivants : a) diminuer les subventions en contrepartie d'une baisse des impôts ; b) atténuer et simplifier les réglementations ; c) améliorer l'accès des entreprises au financement ; d) inciter le secteur privé à mieux utiliser l'économie du savoir ; et e) concilier les besoins des entreprises et les efforts budgétaires, éducatifs et diplomatiques.

Encadré 4.16. Vers le meilleur, la politique pour les entreprises en actions

Atténuation et simplification des règles

En janvier 2013, le gouvernement abolira les taxes versées au titre des droits d'inscription annuels à la chambre de commerce (deux millions de droits sont enregistrés chaque année).

En 2013, le gouvernement supprimera des dizaines de règles, lois et réglementations relatives aux obligations en matière d'environnement, dans le cadre de la simplification du droit de l'environnement (*omgevingsrecht*).

Un « droit de contestation » sera également institué en 2013, en vertu duquel les entreprises auront la possibilité de proposer des ajustements aux règles et réglementations existantes (ce dispositif débutera par 10 à 15 opérations expérimentales).

Amélioration du financement des PME et des entreprises innovantes

Le gouvernement apportera un financement supplémentaire d'un maximum de 50 millions EUR au dispositif de garantie des prêts aux entreprises (*garantieregeling voor ondernemingsfinanciering, GO*).

Le budget du dispositif gouvernemental de garantie des prêts aux PME sera porté de 750 millions EUR à 1 milliard EUR. Le montant du plafond fixé pour le microcrédit sera porté de 35 000 EUR à 50 000 EUR.

Profil statistique

Tableau 4.151. Pays-Bas : tourisme interne avec nuitée(s)

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de séjours avec nuitée(s)	Milliers	17 794	17 594	17 450	17 959	17 708
Nombre de nuitée(s)	Milliers	98 356	95 566	91 830	93 800	94 000

Source : Office statistique des Pays-Bas.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726458>

Tableau 4.152. Pays-Bas : tourisme récepteur – arrivées internationales et recettes

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Total arrivées internationales	Milliers	10 739	11 008	10 104	9 921	10 883
Cinq principaux marchés						
Allemagne	Milliers	2 812	2 833	2 669	2 744	2 848
Royaume-Uni	Milliers	1 913	1 903	1 639	1 409	1 556
Belgique	Milliers	991	1 101	1 109	1 172	1 257
États-Unis	Milliers	1 325	1 274	1 068	1 018	1 223
France	Milliers	608	613	575	574	669
Recettes voyages internationaux	Millions EUR	9 037	9 710	9 072	8 867	9 803 ¹

1. Données préliminaires.

Source : Office statistique des Pays-Bas.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726477>

Tableau 4.153. Pays-Bas : tourisme émetteur – départs internationaux et dépenses

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de voyages touristiques	Milliers	16 752	17 556	18 458	18 408	18 430
Dépenses voyages internationaux	Millions EUR	13 560	13 912	14 777	14 830	14 807

Source : Office statistique des Pays-Bas.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726496>

Tableau 4.154. Pays-Bas : emploi dans le tourisme

	Unité	2006	2007	2008	2009 ¹	2010 ¹
Hôtels	Milliers	31	32	31
Restaurants	Milliers	94	96
Voyagistes	Milliers	31	31
Agences de voyage	Milliers	21	22
Autres	Milliers	65	66
Total	Milliers	242	249	250	249	253
Part du tourisme dans l'emploi	%	3.7	3.7	3.7	3.7	3.8

1. Données préliminaires.

Source : Office statistique des Pays-Bas.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726515>

Tableau 4.155. Pays-Bas : place du tourisme dans l'économie nationale

2010	Unité	Consommation du tourisme interne	Consommation du tourisme récepteur	PIB du tourisme
Services d'hébergement	Millions EUR	1 811	855	2 086
Services de restauration	Millions EUR	8 178	935	3 671
Services de transport des voyageurs	Millions EUR	3 772	1 310	2 924
Services d'agences de voyage, de voyagistes et de guides touristiques	Millions EUR	997	1	889
Services culturels	Millions EUR	1 285	213	1 181
Services récréatifs et autres services de loisirs	Millions EUR	2 148	98	1 273
Autres services et biens	Millions EUR	4 312	3 349	1 962
Total, hors TVA	Millions EUR	22 503	6 761	13 986
TVA	Millions EUR	1 534	595	..
Total TVA incluse	Millions EUR	24 037	7 356	..

Source : Office statistique des Pays-Bas, Compte satellite du tourisme.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726534>

Tableau 4.156. **Pays-Bas : autres indicateurs économiques**

	Unité	2006	2007	2008	2009 ¹	2010 ¹
Part de la consommation du tourisme interne dans la consommation finale	%	12.8	12.9	13.1	13.0	12.9
Part du tourisme dans le PIB	%	3.0	2.9	3.0	2.9	2.9

1. Données préliminaires.

Source : Office statistique des Pays-Bas.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932726553>



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2012

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Pays-Bas », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2012-28-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.